

UNE VICTIME DE LA RÉVOLUTION

SŒUR MARGUERITE RUTAN

FILLE DE LA CHARITÉ

Par

Pierre COSTE
Prêtre de la Mission

Société Saint-Augustin,
PARIS
30, rue Saint-Sulpice

Desclée, De Brouwer et C^{ie}
LILLE
41, rue du Metz

1908

TABLE DES MATIÈRES

[Pour trouver le numéro de page désiré : dans le sous-menu RECHERCHER (texte) mettre en crochets le numéro de la page désirée. [...]]

LETTRE DE MGR L'ÉVÊQUE D'AIRE.	V
LETTRE DE M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL.	VII
PRÉFACE	IX

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES ANNÉES ET PREMIERS TRAVAUX

Naissance. - Famille. - Éducation. - Vocation religieuse. - Noviciat. – Emplois divers. - (1736-1779)	1
--	---

CHAPITRE II

L'HÔPITAL SAINT-EUTROPE

Hôpitaux de Dax avant 1778. - Fusion des hôpitaux. – Choix des Filles de la Charité: - Arrivée de sœur Rutan - Construction du nouvel hôpital et de la chapelle. - Écoles. - Description de la chapelle - Aumônes. - Fermeté de sœur Rutan. - (1779-1789).	15
--	----

CHAPITRE III

D'ÉPREUVE EN ÉPREUVE

~ Mesures de violence prises sur divers points du royaume contre les Filles de la Charité. - Sœur Rutan et l'évêque constitutionnel. - Éloignement du clergé insermenté. - Tentative de fuite. – Accusations odieuses lancées contre les Sœurs. - Enquête. - Rapports des Sœurs avec l'aumônier schismatique. Dénuement de l'hôpital. - Arrivée des représentants du peuple. - Épuration des fonctionnaires. - Refus du serment. - (1789-1793)	42
--	----

CHAPITRE IV

LA PRISON

Rigueurs du Comité de surveillance. - Emprisonnement de la sœur Rutan. - Règlement de la prison. - Occupations des prisonniers. – Saisie des papiers de la sœur Rutan. - Dénonciation de Bouniol. - Interrogatoire de la sœur Rutan. - Construction de la guillotine. - Transfert des prisonniers à Pau. - Emprisonnement des Filles de la Charité. - Remplaçantes des Sœurs à l'hôpital. - (Octobre 1793 - Mars 1794).	73
--	----

CHAPITRE V

L'ÉCHAFAUD

Institution d'une Commission extraordinaire. - Ses opérations dans les Landes. - Rigueurs demandées par le Comité de surveillance contre la sœur Rutan. Arrivée des Représentants du peuple et de la Commission extraordinaire à Dax. - Jugement et exécution de la sœur Rutan. - Preuves du martyr. - Retour des Sœurs à l'hôpital. - Lieu de sépulture de la sœur Rutan. – Enquête sur la disparition de ses effets. Hommage de l'Administration de l'hôpital à la sœur Rutan. - (3 mars 1794 - 9 avril 1794)	106
--	-----

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Délibérations, arrêtés ou enquêtes des corps administratifs
après la tentative de fuite des Sœurs.

147

DÉCLARATION DE L'AUTEUR :

Nous n'entendons pas devancer le jugement de l'Église en appelant la Sœur Rutan sainte ou martyre ; chaque fois que nous les emploierons, ces mots auront, sous notre plume, leur sens courant et non leur sens strictement canonique.

P. C.

ÉVÊCHE D'AIRE,
SAINT-SEVER, LE 31 JUILLET 1908.

MON CHER MONSIEUR COSTE,

Je ne veux pas me contenter du simple Imprimatur accordé à votre nouveau travail sur la SŒUR MARGUERITE RUTAN : UNE VICTIME DE LA RÉVOLUTION. Je tiens à y ajouter l'expression de ma reconnaissance pour le soin que vous avez mis à préparer l'information canonique en cours et pour la lumière que vous y apportez par votre nouvelle publication.

Les accusateurs et les juges de l'héroïque Religieuse avaient essayé de justifier leur inique sentence en répandant des ombres sur quelques actes de sa vie. Vous avez eu la bonne fortune d'en découvrir la fausseté et vous la démontrez, pièces en main, avec une clarté qui ne laisse plus subsister aucun doute. Je vous en félicite très sincèrement.

En restituant à cette noble vie la beauté de sa correction et de sa pureté, vous rendez un grand service à la cause que nous poursuivons. Vous prouvez jusqu'à l'évidence que ce n'est point pour des motifs politiques, mais uniquement en haine de la religion que Marguerite Rutan fut envoyée à l'échafaud.

Avec mes remerciements, agréez, cher Monsieur Coste, l'assurance de mon affectueux dévouement.

† François
Év. d'Aire et de Dax.

LETTRE DE M. LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Dax, le 4 septembre 1908,

Monsieur et très cher Confrère,

La grâce de N.-S. soit avec vous pour jamais.

Vous avez fait une œuvre excellente en défendant la cause de Sœur Marguerite Rutan, grâce à vos laborieuses et heureuses recherches, elle est désormais dégagée des odieuses accusations portées contre elle. La politique ne fut qu'un prétexte pour la condamnation de cette admirable Fille de la Charité ; sa vertu et ses mérites seuls enflammèrent la rage de celui qui est homicide dès le commencement et de ses suppôts ; Mais en subissant héroïquement l'injuste sentence portée contre elle, elle conquiert la palme du martyr et entra en possession d'une vie bienheureuse qui n'aura point de fin.

La Sœur Rutan appartenait à la Compagnie des Filles de la Charité dont saint Vincent lui-même, leur fondateur et père, a fait cet éloge : « Je puis dire que, si la plupart de vos Sœurs qui sont déjà mortes eussent été du temps de saint Jérôme, ce grand docteur nous aurait décrit si avantageusement leurs vies que nous les aurions eues en admiration, tant leur sainteté a été grande. »

Dieu merci, cet éloge eût pu être répété par tous les successeurs de saint Vincent " car la profession des Filles de la Charité est, au jugement de ce bon père une profession de martyr, tant il leur faut de dévouement, en particulier pour servir les malades atteints de maladies contagieuses.

Chez elles, les martyrs de la charité se comptent par milliers, Pour n'être pas inscrites au catalogue des Saints de l'Église catholique, elles ne laissent pas de former au ciel un cortège important à leur divin Époux.

Néanmoins, il a plu à Notre-Seigneur de se choisir dans cette famille religieuse des témoins qui, à l'exercice héroïque de la charité pour les malades, ajoutassent l'effusion de leur sang pour la défense de la foi. Telles furent les Sœurs Odile et Marie-Anne d'Angers, la Sœur Madeleine et ses compagnes d'Arras ; telle fut la Sœur Marguerite Rutan.

Puissent toutes ces servantes de Dieu recevoir bientôt les honneurs de la Béatification et attirer sur leur Communauté les plus abondantes bénédictions !

Il vous en reviendra une très bonne part, Monsieur et très cher Confrère, pour les travaux que vous vous êtes imposés en vue du triomphe de la cause de l'admirable Sœur Rutan.

En vous remerciant sincèrement, je vous bénis et je reste, en l'amour de Notre-Seigneur et de son Immaculée Mère,

Monsieur et très cher Confrère,

Votre tout dévoué serviteur.

A. FIAT, Sup. Gén.

PRÉFACE

Comme les victimes du farouche Lebon à Cambrai, dont M. Misermont a raconté naguère la mort courageuse et touchante¹, Marguerite Rutan, leur sœur en charité et en héroïsme, périt victime des mêmes haines sectaires, payée des mêmes ingrattitudes. Elle aussi a donc quelques droits aux regards de l'histoire. La vie de cette humble Fille de Saint Vincent de Paul, vie faite tout entière de dévouement, d'abnégation et d'énergie virile, est pleine de leçons utiles. Nos contemporains en feront leur profit. Il est bon de leur dire une fois de plus, par des faits, que, pour implanter et soutenir les œuvres d'assistance privée et publique, rien ne saurait remplacer une intelligence d'élite, fortifiée par la foi chrétienne ; il est bon de leur montrer à quel degré de bassesse et de barbarie peut tomber une société quand elle répudie officiellement les principes religieux. Ils admireront, nous n'en doutons pas, la belle et noble figure que nous leur présentons ; ils reconnaîtront sans peine l'innocence de la victime calomniée, protesteront, indignés, contre l'imposture de ses accusateurs et casseront le verdict de ses juges.

Si ce motif n'eût pas suffi à nous faire entreprendre cette modeste biographie, le vœu qu'exprimait naguère le Supérieur Général de la double famille de Saint Vincent au biographe des Filles de la Charité de Cambrai devait triompher chez nous de toutes les hésitations. « Je suis heureux, lui écrivait-il le 10 juin 1900, de vous féliciter et de vous remercier en faisant des vœux pour que votre brochure en suscite beaucoup d'autres analogues. » Cette parole, qui a été pour nous le plus puissant des encouragements, serait, au besoin, la plus autorisée des justifications.

Le nom de Marguerite Rutan se retrouve bien, une fois ou l'autre, comme on le verra plus tard, sous la plume des historiens de la Révolution dans les Landes ou des biographes de Mgr Lequien de Laneufville, évêque de Dax ; mais nulle part sa vie n'a été l'objet d'une étude détaillée ou même complète, puisée aux sources. C'est à ces sources — est-il besoin de le noter ? — que nous entendons emprunter les éléments de cette biographie. À défaut de documents contemporains, il nous a bien fallu recourir parfois à des ouvrages de seconde main ; mais les détails que nous y avons puisés ont été minutieusement contrôlés, autant du moins qu'il a été possible. Nous n'avons rien négligé pour écarter de ce travail la plus légère inexactitude ; en le lisant on sera convaincu, nous en avons du moins le ferme espoir, qu'il n'est pas l'œuvre d'un panégyriste et qu'il n'a pas été inspiré par le souci de faire de l'édification à tout prix.

La plus ancienne histoire de la Révolution à Dax, intitulée Abrégé des événements les plus mémorables de la Révolution dans la ville et diocèse d'Acqs, a été composée par un ami personnel, probablement même par un parent de Mgr de Laneufville, dernier évêque légitime de Dax, peu après le 9 janvier 1796, date du décès de Sanadon, évêque constitutionnel des Basses-Pyrénées². Le manuscrit original, que les descendants d'un neveu de Mgr de Laneufville se transmettent comme un bien de famille, n'a jamais été publié. On y trouve, à côté de pages intéressantes et instructives, pleines de faits curieux, dont l'authenticité n'est point suspecte, des pages regrettables, où la réputation de Pierre Saurine, évêque constitutionnel des Landes, qui eut la coupable faiblesse de passer au schisme pour être mis à la tête d'un diocèse, est noircie outre mesure. L'un des chapitres est consacré aux martyrs, C'est là, et là seulement, que l'auteur nous parle, avec une admiration qui se trahit à chaque ligne, de Marguerite Rutan. Il limite ses renseignements aux faits dont Dax a été le théâtre durant la Révolution ; c'est assez dire qu'il ne nous apprend rien sur l'enfance de la Sœur et ses travaux dans les hôpitaux où, la Providence l'envoya avant son arrivée dans cette ville. Les

¹ Les Filles de la Charité d'Arras, dernières victimes de J. Lebon à Cambrai, par L. Misermont, Imprimerie Deligne, Cambrai, 1901.

² Registre d'état civil d'Oloron, « Sanadon vient de mourir, écrit l'auteur de l'*Abrégé* ; on ignore encore les sentiments qui l'ont animé dans ce dernier moment ».

quelques lignes qu'il nous a laissées sur la Sœur Rutan ne méritent à aucun titre le nom de biographie,

La première biographie de l'héroïque Fille de la Charité fait partie d'un long mémoire que l'administration de l'hospice adressa, ou du moins eut l'intention d'adresser, en 1813, au Ministre de l'Intérieur. Sur les derniers moments de la martyre, ou plutôt sur la période de sa vie comprise entre le début de la Révolution et le jour de sa mort, elle est d'un laconisme qui déconcerte ; neuf ou dix lignes, et c'est tout. Et encore ces neuf ou dix lignes se présentent-elles à nous dans des conditions qui semblent de prime abord inexplicables.

L'administration de l'hospice, a conservé dans ses archives³ le brouillon et deux copies anciennes du mémoire qu'elle destinait au Ministre de l'Intérieur⁴. Le brouillon, sur double fascicule, est daté de 1812 couvert de nombreuses ratures et surchargé de larges bandes de papier collées. Quelques pages cependant sont écrites tout d'un trait sans une seule retouche, ce sont celles qui contiennent la biographie. Dans le brouillon la biographie est complète et même suivie de l'arrêt de mort. Dans les deux copies elle s'arrête brusquement à la veille de l'époque révolutionnaire ; toutefois le copiste a laissé en blanc l'espace suffisant pour la compléter, et l'auteur du mémoire a inséré entre les feuillets de l'un des deux cahiers une feuille volante de petit format, sur laquelle il a retracé de sa main le récit des derniers moments de Marguerite Rutan, tel qu'il se trouve dans le brouillon.

Pour expliquer ces divergences, il est bon de se reporter à l'époque où le mémoire a été composé. Les dignitaires de l'Empire, qui avaient en grand nombre trempé leurs mains dans le sang des victimes de la Terreur, voyaient de mauvais œil les attaques dirigées contre l'œuvre de la Révolution. Quand l'abbé Guillon voulut publier ses notes sur **Les Martyrs de la Foi**, notes déjà prêtes avant 1799, la police de Fouché confisqua ses manuscrits, qui furent retrouvés sous la Restauration et parurent en 1821. Dans ces conditions, les administrateurs de l'hospice n'auraient pas agi en hommes prudents si, dans un mémoire préparé pour un ministre et qu'ils se proposaient peut-être de faire recommander par leur compatriote, le régicide Roger Ducos, sénateur, dont l'influence était grande à la Cour, ils avaient parlé avec colère et mépris des violences de la Révolution. Et s'ils voulaient à tout prix donner une place à la Sœur Rutan dans leur mémoire historique et financier sur l'hôpital, il était de toute nécessité qu'ils fissent le silence sur les dernières années de sa vie, celles précisément qui la grandissaient le plus. L'auteur du mémoire aurait-il eu réellement l'intention d'envoyer le récit du martyre de la Sœur et serait-ce les administrateurs qui l'en auraient empêché ? Ou bien, aurait-il, sans avoir l'intention de le recopier ensuite, inséré ce récit dans son brouillon, pour donner à la vie son complément naturel ? On peut soutenir avec autant de vraisemblance l'une et l'autre hypothèse.

Même incertitude sur le nom de l'auteur. Nous avons déjà remarqué que la notice annexée au brouillon du mémoire est totalement exempte de ratures. Il est permis d'en conclure que la composition de la notice est antérieure à celle du mémoire. Bien des indices, entre autres l'expression Madame la supérieure générale des Filles de la Charité, montrent qu'elle n'est pas l'œuvre d'une Sœur de Saint-Vincent. La profonde vénération que portait à la Sœur Rutan, comme nous le verrons dans la suite, Joseph Grateloup, qui fut trésorier de l'hôpital de 1782 à 1789 et garda longtemps les mêmes fonctions dans les premières années du XIXe siècle⁵, nous permet de le désigner, avec quelque probabilité, pour l'auteur anonyme de la biographie.

Même écrite en 1812 (on ne peut assigner de date plus récente), la notice jouirait au moins sur les circonstances du martyre, d'une incontestable autorité ; en 1812, en effet, de nombreux

³ B 2, n° 6.

⁴ L'une des dernières pages du mémoire contient ces mots: « L'administration de l'hospice de Dax termine ce mémoire par exposer de nouveau à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur les pertes qu'il a éprouvées par l'effet de la Révolution ».

⁵ Archives de l'Hôpital E 3, E 55.

témoins des événements de 1794 vivaient encore à Dax et il convient de signaler parmi eux une nièce ou du moins une compatriote de la Sœur Rutan⁶, Sœur Sophie Charpentier, qui, les mois de prison exceptés, donna ses soins aux malades de l'hôpital Saint Eutrope pendant quarante-deux ans, de 1789 à 1831, année de sa mort⁷.

Nous avons encore pris çà et là dans diverses sources manuscrites, qui seront indiquées en leur temps, quelques renseignements isolés.

Parmi les ouvrages imprimés, celui de Dompnier de Sauviac, Chroniques de la cité et du diocèse d'Acqs⁸, est bien celui qui fait le plus souvent mention de Marguerite Rutan. L'auteur, comme nous avons pu le vérifier par nous-même, a puisé dans les archives du département des Landes, de la mairie et de l'hôpital de Dax, la plupart de ses renseignements ; il a également recueilli les échos des traditions conservées à Dax et les a consignés dans son livre ; nous les utiliserons avec discrétions et mesure.

Les écrivains postérieurs se sont contentés de copier ou de résumer Dompnier. Signalons l'abbé Légé⁹, Dufourcet¹⁰, Mgr Cirot de la Ville¹¹, l'abbé Tauzin¹², le chanoine Dudon¹³, Chinchon, prêtre de la mission¹⁴ ; et l'auteur d'une série d'articles publiés dans les Annales de la Congrégation de la Mission¹⁵, sous ce titre : La Compagnie des Filles de la Charité pendant la persécution religieuse de la Révolution. Wallon¹⁶, Berriat Saint-Prix¹⁷ et l'abbé Degert¹⁸ consacrent à la Sœur quelques lignes à peine. Le P. Chérot¹⁹ et l'auteur d'une brochure de propagande, enrichie d'un fac-similé de l'écriture de la Sœur Rutan et d'illustrations fort bien réussies²⁰, n'ont fait que résumer la première édition de notre biographie. L'abbé Montauzé, aumônier de l'hôpital Saint-Eutrope, s'est servi exclusivement de la notice conservée aux archives de cet établissement et des pièces qui l'accompagnent²¹.

Les renseignements qui nous sont restés sur la Sœur Rutan, comme d'ailleurs sur les autres suppliciés de Dax, n'abondent pas ; un concours de circonstances malheureuses a nui à leur conservation. L'oubli du lieu de sa sépulture explique en partie pourquoi son souvenir n'est pas aussi vivace parmi les habitants de Dax que le souvenir des Sœurs Marie-Anne et Odile, par exemple, parmi les habitants d'Angers. Un monument extérieur aide toujours à conserver les traditions. Si les Filles de la Charité de l'hôpital avaient su où était le tombeau de Sœur Rutan et que rien n'eût arrêté leur zèle, elles l'auraient pieusement visité et libéralement orné. Sur le mausolée une inscription rappellerait le genre de mort et le courage de la victime. Les fidèles, au jour anniversaire surtout, s'y seraient donné rendez-vous et, à la saison des fleurs, ils n'auraient pas manqué d'en cueillir pour les porter sur la tombe de la martyre. Les enfants, intrigués, auraient interrogé leur mère, et celle-ci aurait refait, une fois de plus, le récit qu'elle avait entendu dans sa

⁶ Nous tenons ce détail de l'abbé Légé (*Les diocèses d'Aire et de Dax sous la Révolution française*, t, II, p. 294), Sœur Sophie Charpentier est née à Metz de Nicolas Charpentier et d'Agathe Leclair, (Acte du décès de Sophie Charpentier, 4 avril 1831, archives municipales de Dax) ; elle n'était donc pas nièce de la Sœur Rutan au sens strict du mot.

⁷ Registre de la communauté.

⁸ Livre X, La Révolution, Dax, 1869

⁹ *Les diocèses d'Aire et de Dax sous la Révolution française*, t, II, p. 9-10 (Aire, 1875).

¹⁰ *Les Landes et les Landais*, p. 474 (Dax, 1892).

¹¹ Mgr Charles-Auguste Le Quien de Laneufville, p. 75-78 (Bordeaux, 1890).

¹² *La Croix des Landes*, 17 novembre 1895 (Dax).

¹³ *La semaine religieuse d'Aire et de Dax*, mai 1891.

¹⁴ , *Petit pré spirituel de la Congrégation de la Mission*, p. 201-205 (Paris, 1880).

¹⁵ T. 58, p. 371-376 (Paris, 1893).

¹⁶ *Les représentants du peuple en mission et la justice révolutionnaire dans les départements en l'an II*, t. II p. 423-424 (Paris).

¹⁷ *La justice révolutionnaire à Paris et dans les départements*, t, I, p. 322 (Paris, 2^e édition, 1870).

¹⁸ *Histoire des évêques de Dax*, p. 454 (Dax, 1899).

¹⁹ *Figures de martyrs* (Paris, 1907).

²⁰ *Une intrépide fille de saint Vincent de Paul : Sœur Marguerite Rutan*, (Paillart, Abbeville, 1907).

²¹ *Le courrier de Dax* (journal hebdomadaire), n° du 4 novembre 1866.

jeunesse. Ainsi le nom de la Sœur Rutan serait passé de bouche en bouche, d'âge en âge, et son souvenir vivrait encore parmi nous, à peine altéré par le temps. Ce n'est point là imagination ou poésie ; les tombeaux, c'est un fait d'expérience, aident excellemment à fixer les traditions, car ils sont l'occasion de pratiques qui frappent les yeux et excitent la curiosité.

Les circonstances qui ont accompagné ou suivi la mort de Sœur Rutan n'étaient pas de nature à fixer l'attention sur son martyre. Arras a donné quatre Filles de la Charité à l'échafaud. Valenciennes onze ursulines, Compiègne seize carmélites, Orange vingt-huit sacramentines et quatre ursulines, etc.. ces exécutions, par le nombre des religieuses unies pour recevoir ensemble le baptême du sang, frappent autrement que la mort d'une seule religieuse, fait très fréquent durant la grande Révolution.

Il est bon d'ajouter que la Sœur Rutan est morte dans une petite ville. Plus la population est réduite et moins il y a de chances de trouver des relations manuscrites ou des livres imprimés traitant des événements locaux. Sœur Rutan est encore du nombre des guillotins de la Terreur dont le dossier est perdu. Où sont les papiers confisqués dans son bureau par le comité de surveillance ? Où se trouve le procès-verbal de son interrogatoire ? L'abbé Légé et Dompnier de Sauviac l'ont toujours ignoré et peut-être l'ignorerons-nous toujours. «Du 21 ventôse au 10 floréal an II, écrit Berriat Saint-Prix²², la Commission jugea un grand nombre de personnes tant à Bayonne qu'à Saint-Sever, Dax et Auch. On a conservé les noms de soixante-deux accusés présents qui furent condamnés à la peine capitale. Ainsi que pour nombre de Commissions révolutionnaires des départements les jugements et presque tous les dossiers de ce Tribunal ont été enlevés ou détruits. » Cette dernière hypothèse est probablement la vraie.

²² La justice révolutionnaire à Paris et dans les départements t. I, p, 318, Tarbouriech, archiviste du Gers, qui a écrit l'histoire de la Commission de Bayonne, n'a jamais eu en main les dossiers des condamnés.